

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2022/05/05/2022020869/justel>

Dossier numéro : 2022-05-05/27

Titre

5 MAI 2022. - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 juin 2014 relatif aux accroches cours-fonction pris en exécution de l'article 10 du décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et les fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 30-06-2022 page : 53909

Entrée en vigueur : 10-07-2022

Table des matières

Art. 1-5

[ANNEXES.](#)

Art. N

Texte

Article [1er](#). Dans l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 juin 2014 relatif aux accroches cours-fonction pris en exécution de l'article 10 du décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté, les modifications suivantes sont apportées à l'annexe 1re:

1° les lignes reprises en annexe 1A au présent arrêté sont ajoutées dans les parties suivantes :

- * AI - PARTIE 1 - 1er DEGRE
- * AI - PARTIE 3 - FOO OBS DOMINANTES
- * AI - PARTIE 4-1 - OBG
- * AI - PARTIE 4-2 - OBG
- * AI - PARTIE 4-3 - OBG
- * AI - PARTIE 4-4 - OBG
- * AI - PARTIE 4-5 - OBG
- * AI - PARTIE 4-6 - OBG
- * AI - PARTIE 4-7 - OBG
- * AI - PARTIE 4-8A - OBG
- * AI - PARTIE 4-9 - OBG
- * AI - PARTIE 5-A -ACTIVITES AU CHOIX DI
- * AI - PARTIE 5-B -ACTIVITES AU CHOIX DS
- * AI - PARTIE 6-1 - FORMATION CEFA 45 DI
- * AI - PARTIE 6-2 - FORMATION CEFA 45 DS
- * AI - PARTIE 6-3 - MESURES URGENTES CEFA
- * AI - PARTIE 7 - DISPOSITIF DASPA

2° les lignes reprises en annexe 1B au présent arrêté sont supprimées dans les parties suivantes :

- * AI - PARTIE 1 - 1er DEGRE
- * AI - PARTIE 3 - FOO OBS DOMINANTES
- * AI - PARTIE 4-4 - OBG
- * AI - PARTIE 4-8A - OBG